

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
1 73 77

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME DANIELÈ BRUNET**

OBJET : Action d'insertion auprès des gens du voyage séjournant dans les Bouches-du-Rhône : convention avec l'association régionale d'études et d'actions auprès de tsiganes (AREAT).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La demande présentée dans ce rapport par l'association régionale d'études et d'actions auprès de tsiganes (AREAT) relève de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrit dans le programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur.
Il s'agit du renouvellement d'une action d'accompagnement social.

Elle concerne l'accueil et l'accompagnement de 900 bénéficiaires du RSA (BRSA) ayant une élection de domicile au titre de gens du voyage sur l'ensemble du département et principalement sur la commune de Port-de-Bouc et le pourtour de l'étang de Berre.

L'AREAT assure la contractualisation d'un public qui, eu égard au mode d'habitat et à l'illettrisme avéré, est confronté à de nombreux freins pour l'inscription au sein de dispositifs de droit commun.
L'élection de domicile constitue le point de départ de l'accompagnement global qui inclut :

- l'accès aux droits et à leur maintien (RSA, couverture maladie universelle etc.) ;
- la médiation et l'interface avec les institutions sociales et fiscales ;
- l'insertion professionnelle des personnes en démarche d'accès à l'emploi notamment celles ayant le statut de micro entrepreneur (formation) ;
- le soutien de la scolarisation des enfants.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action du 01/06/2018 au 30/05/2019 :

- 975 BRSA suivis correspondant à 632 familles ;
- 7 569 interventions socio-éducatives et à visée professionnelle ;
- 403 BRSA ont été accompagnés en tant que travailleurs indépendants,

Bilan intermédiaire de l'action du 01/06/2019 au 31/12/2019 :

- 945 BRSA suivis correspondant à 613 familles ;
- 4 359 interventions socio-éducatives et à visée professionnelle ;
- 406 BRSA ont été accompagnés en tant que travailleurs indépendants,

En 2019, l'engagement de certains BRSA vers des emplois salariés, de longue durée et dans des secteurs d'activité nouveaux, conforte l'action d'aide au projet professionnel que l'AREAT a conduit, avec quelques réussites, auprès des jeunes de plus de 16 ans, ayant droit des familles de BRSA.

En conséquence, les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/05/2020 au 30/04/2021, avec des objectifs revus à la hausse par rapport au conventionnement précédent, en passant de 690 à 900 BRSA accompagnés, justifiant une hausse du financement de 4 000 €, soit un montant de 90 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL